

Oliver Gleich

**L'insurrection des esclaves de Saint-Domingue et  
l'effondrement du pouvoir blanc. Réflexions sur les  
causes sociales d'une «révolution impensable»  
(1789-1792)**

Au cours de l'histoire, le système de l'esclavage a fait preuve d'une stabilité remarquable et d'une grande capacité d'adaptation à des environnements variés. Avant 1789, cette institution coloniale ressemblait à une forteresse imprenable: l'asymétrie de pouvoir qui existait entre maîtres et travailleurs forcés cimentait l'ordre social établi. Si ce rapport de force défavorable n'a pas empêché des révoltes, les insurrections d'esclaves de grande envergure sont restées une rare exception, et seule celle de Saint-Domingue a atteint la dimension d'une révolution sociale. Même 200 ans après les événements, cette histoire épique d'anciens esclaves qui triomphèrent de leurs maîtres reste à beaucoup d'égards énigmatique. Les historiens se trouvent confrontés au défi d'expliquer la singularité de ce succès.

La plupart des insurrections d'esclaves avaient une chose en commun: face à la menace d'un soulèvement des travailleurs forcés, l'appareil répressif est resté intact – ou, si les insurgés arrivaient à le paralyser pour un moment, il a très vite été remis en marche. En général, la couche sociale des propriétaires et l'État disposaient des moyens nécessaires pour réprimer toute tentative de révolte ou pour tenir en échec les communautés de marrons. Les mécanismes du contrôle social sur les plantations et les ressources militaires de l'État colonial rendaient les systèmes reposant sur l'esclavage pratiquement inattaquable (Aptheker 1983).<sup>1</sup> L'effondrement des couches dirigeantes de Saint-Domingue est d'autant plus étonnant qu'il eut lieu dans une colonie qui avait la réputation d'être la possession caraïbéenne la plus riche de l'époque. Dans les autres colonies, la capacité des grou-

---

1 Baur (1970) mentionne les révoltes d'esclaves avortées après 1791; pour l'Antiquité voir Rubinsohn (1993).

pes dirigeants à mobiliser toutes les ressources disponibles pour faire front à la menace d'une rébellion formait évidemment une barrière infranchissable à tout mouvement insurrectionnel local. Sans nier l'importance des autres facteurs qui, à Saint-Domingue, ont favorisé un effondrement de l'ordre social – le courage des insurgés noirs de 1791 et l'esprit stratégique de Toussaint Louverture –, il n'y a aucun doute que l'affaiblissement, puis l'effondrement du «pouvoir blanc» constituaient la *conditio sine qua non* du succès de la révolution afro-américaine dans cette colonie, ou, pour reprendre les termes du conventionnel Garran de Coulon, auteur du grand «Rapport» sur la Révolution dominicaine: «les troubles parmi les Blancs sont la clef de tous ceux qui ont suivi: il est donc nécessaire de les décrire soigneusement» (Garran de Coulon 1797-99 : I, 6).

La contribution suivante se concentre sur les premières années de cette révolution jusqu'au rappel de la première commission civile envoyée à Saint-Domingue pour y rétablir la paix. Elle essaye d'interpréter le «sens social» qui se cache derrière les guerres civiles qui opposaient les divers groupes de la société «blanche» d'un côté, les «blancs» et les «gens de couleur»<sup>2</sup> de l'autre. Le comportement désastreux des colons s'explique essentiellement par la fragmentation de la société coloniale, la faiblesse structurelle des couches dirigeantes de Saint-Domingue et leur refus d'accepter les Droits de l'Homme proclamés par la Révolution française. Le présent article s'appuie entre autres sur l'analyse d'une série de sources quantitatives qui n'ont pas été dépouillées systématiquement jusqu'ici et qui nous permettent de cerner plus précisément quelques traits de caractère des principaux groupes impliqués dans les conflits révolutionnaires.<sup>3</sup>

2 C'est avec beaucoup de réticence que nous utilisons aujourd'hui des notions «raciales» qui sont toujours des notions idéologiques; un usage neutre de ces mots n'est pas possible. Pour éviter un usage exagéré des guillemets, je renonce dans la suite à les utiliser pour les mots «blancs», «noirs» et «gens de couleur».

3 La plupart des données statistiques qu'on trouve dans le texte présent sont calculées sur la base d'une banque de données (MS-Access) qui contient à peu près 12 000 français qui ont vécu à Saint-Domingue entre 1789 et 1795. Ces données sont extraites de ma thèse sur l'histoire sociale de la Révolution de Saint-Domingue qui sera publiée au cours de l'année. Faute de statistiques contemporaines on est forcé de recourir à des sources quantitatives et prosopographiques plutôt hétérogènes. Le fameux «État détaillé» contient plus de 7 900 noms d'anciens propriétaires coloniaux et des informations sur leurs plantations; il fut dressé entre 1828 et 1834 pour répartir l'indemnité concédée par Haïti en échange de la re-

### 1. Les révoltes d'esclaves et leurs chances de succès: quelques réflexions générales

En principe, une révolution d'esclaves était un événement presque unimaginable.<sup>4</sup> Et pourtant, l'impossible s'est réalisé à Saint-Domingue – pourquoi à cet endroit, pourquoi à cette époque? En quoi cette colonie française se distinguait-elle d'autres sociétés esclavagistes? Quelles forces ont contribué à la dissolution de l'ordre établi?

Dans un essai récent, l'historien David P. Geggus (2002 : 55-68) a établi un cadre analytique général pour la comparaison de révoltes d'esclaves qui nous permet une première approche de la matière. Geggus distingue les facteurs qui ont joué en faveur d'une insurrection de ceux qui les freinaient ou qui les empêchaient. D'abord, l'esclavage colonial impliquait la destruction des liens sociaux de ses victimes; les Africains concernés perdaient tout contact avec leurs familles et leur société d'origine. Les plantations sur lesquelles ils vivaient constituaient des microcosmes sociaux qui devaient leur existence à un acte de violence. Souvent, les esclaves provenaient de cultures différentes, sinon d'ethnies ennemies; les nouveaux venus n'avaient pas grand-chose en commun. Le manque de cohésion sociale qui caractérisait au moins les «bossales» (nés en Afrique) rendait très difficile des conspirations d'esclaves. L'auto-humiliation constituait le deuxième facteur d'importance. Pour les esclaves, la captivité était une voie sans retour. Le traitement humiliant entraîna chez les victimes d'intenses sentiments d'infériorité et de perte de leur dignité. Beaucoup d'entre eux intériorisèrent les valeurs de leurs maîtres et acceptèrent leur place tout en bas de la hiérarchie sociale. En général, deux facteurs renforçaient ce conditionnement mental: la créolisation et la christianisation. L'horizon des créoles d'origine africaine nés sur une plantation se limitait souvent au microcosme étroit de leur atelier. Dans une popu-

---

connaissance de son indépendance (*État détaillé*, 1828-1834; Joachim 1971). Même si l'origine de cette source nous oblige à la prudence, elle constitue une base de données d'importance majeure. Une comparaison systématique de ces noms avec d'autres sources (almanachs et journaux coloniaux de l'époque, dictionnaires biographiques, services généalogiques, etc.) nous permet d'identifier plusieurs milliers d'entre eux et d'ajouter leurs professions, liens familiaux, origines géographiques et appartenance aux cercles sociaux de leur temps.

4 L'idée de la «révolution impensable» a été introduite dans le débat par Trouillot (Fick 2000 : 55).

lation d'esclaves, on peut constater une corrélation directe entre le pourcentage des créoles et la fréquence des révoltes. Mais cette image est ambiguë: les créoles se trouvaient souvent parmi les organisateurs des rébellions des non-libres. L'«éthique de la soumission» qui remonte aux épîtres pauliniennes exigeait d'un esclave récemment christianisé l'acceptation fataliste de son sort, mais elle a trouvé un contre-poids dans l'idée de l'égalité de l'homme devant Dieu, qui a inspiré beaucoup de mouvements insurrectionnels. La supériorité technologique des Européens en matière d'armement garantissait la stabilité sociale des colonies. À la menace de violence contre la masse des esclaves s'ajoutait la perspective d'une récompense matérielle ou psychologique pour une minorité privilégiée d'entre eux, qui servait à accentuer les clivages parmi les travailleurs africains. Cette récompense pouvait prendre la forme de cadeaux ou de petits privilèges, d'un avancement au sein de l'atelier ou de l'affranchissement. Le taux d'affranchissements était l'un des facteurs décisifs qui déterminaient la conflictivité d'une société esclavagiste: qui a une chance réelle de gagner sa liberté ne va pas soutenir une conspiration contre les blancs. Un autre enjeu mentionné par Geggus est celui des croyances populaires africaines. Qui interprète son destin comme le résultat d'un sortilège va chercher une issue magique à son malheur et employer son énergie entière pour neutraliser le sorcier suspect qui habite dans le voisinage: cette vision du monde entraîne la dépolitisation du croyant.

Mais l'ordre établi des colonies à esclaves n'était pas invulnérable. Toute une série de facteurs pouvait créer une atmosphère favorable à la rébellion. D'abord, la formation de grandes unités de travail impliquait un risque considérable. L'exploitation des sucreries, larges complexes de proto-industries agraires, exigeait une main-d'œuvre nombreuse, concentrée dans un seul atelier. Tandis que, sur les plantations de taille moyenne (cafétérias/cotonneries), la surveillance était plus facile et les relations paternalistes entre maîtres et travailleurs n'étaient pas rares, la concentration de plusieurs centaines d'esclaves posait un problème sérieux de sécurité. Propriétaires et travailleurs étaient strictement séparés; un nombre élevé d'hommes facilita la création de réseaux de communication et d'aide mutuelle qui permettraient plus tard le recrutement de conspirateurs fiables. Selon Geggus (2002 : 59), la distribution géographique des rébellions afro-américaines reflète celle des types d'entreprise agraire mentionnés: conflic-

tivité élevée dans les régions dominées par les grandes plantations (sucrieries, cultures du riz), conflictivité limitée dans les autres (caféteries, cotonneries, cultures du tabac). La relation quantitative entre libres et non-libres et la perméabilité de la «ligne de démarcation» entre les deux sphères décidaient sans doute du succès ou de l'échec d'une conspiration d'esclaves. Tandis qu'aux Caraïbes les chiffres favorisaient les noirs, sur le continent américain la position des blancs étaient beaucoup plus forte.

La plupart des révoltes s'expliquent au moins en partie par l'absence d'alternatives. Une *frontier* fermée limitait les perspectives d'évasion et augmentait la probabilité des rébellions d'esclaves, tandis que la proximité d'un vaste territoire inexploité atténuait la mainmise sur une population d'esclaves: attirant les plus entreprenants parmi eux, elle servait de soupape aux tensions sociales. C'était la mer qui constituait la *frontier* fluide des Caraïbes: les seuls qui pouvaient la traverser sans contrôle étaient ceux qui disposaient des moyens nécessaires pour payer le passage. Les options de fuite d'un esclave se limitaient ici au marronage dans les montagnes inaccessibles à l'intérieur de son île respective. D'autres développements pouvaient accélérer la décomposition de l'ordre établi: l'arrivée en masse d'esclaves récemment capturés, une crise des subsistances provoquant une famine, la paralysie du système politique suite à des luttes de pouvoir au sein des couches dirigeantes ou l'influence d'idées abolitionnistes.

## **2. Saint-Domingue avant 1789: champs de conflit et clivages sociaux**

L'histoire ne connaît pas de *prima causa*: il est inutile de chercher le facteur décisif qui explique à lui seul l'éclatement de la révolution coloniale. Certes, le tournant historique de 1789 a provoqué une réaction en chaîne qui atteignit bientôt les Caraïbes, mais ses résultats variaient d'une colonie à l'autre. Elle a secoué les fondements sociaux de Saint-Domingue, tandis que, dans d'autres possessions françaises d'outre-mer, la société traditionnelle a survécu aux troubles révolutionnaires. Les nouvelles idées de liberté constituaient un risque incalculable, mais il ne faut pas surestimer son importance. Comme le montre l'exemple américain, ni l'emphase révolutionnaire, ni la Déclaration des Droits de l'Homme n'excluaient la pérennité de l'esclavage si

d'importants intérêts économiques étaient en jeu. À Saint-Domingue, plusieurs crises superposées créaient le cadre de l'action révolutionnaire, mais le cours des événements dépendait essentiellement de la capacité des principaux acteurs à trouver une réponse adéquate aux défis qui se présentaient. Entre 1790 et 1794, les diverses fractions des couches dirigeantes de cette île à sucre, au lieu de chercher un nouvel équilibre institutionnel, ont choisi la voie de la guerre civile pour se débarrasser de leurs concurrents qui représentaient souvent des «champs sociaux» analogues et qui avaient donc – théoriquement – les mêmes intérêts économiques.

Avant d'expliquer ce comportement apparemment autodestructeur, il faut d'abord dresser un portrait réaliste des forces sociales qui dominaient la colonie en 1789. À la fin de l'Ancien Régime, Saint-Domingue se trouvait dans une situation paradoxale: forte et faible à la fois, cette colonie était un colosse aux pieds d'argile. Deux décennies d'une conjoncture favorable et d'une croissance rapide avaient renforcé son poids économique et créé en même temps un désordre qui menaçait l'équilibre précaire entre les groupes sociaux de la colonie. Après la Guerre de Sept Ans, ses produits – notamment le café et le sucre – conquirent une position dominante sur les marchés de l'Europe continentale. Grâce à une demande élevée, l'économie de plantation domingoise vécut une expansion continue et parfois anarchique, qui ne transforma pas seulement le monde du travail forcé, mais aussi celui des colons français. Pendant les trois dernières années de l'Ancien Régime, 88 000 esclaves africains, souvent issus de régions qui étaient en état de guerre, arrivèrent à Saint-Domingue (sur un total de 500 000). On y trouvait beaucoup d'anciens soldats et mercenaires; aux moins les Congolais connaissaient-ils bien les armes européennes et pouvaient-ils facilement se transformer en ennemis redoutables (Barbé-Marbois 1788-1789 : II, 26; Thornton 1991). Ces Africains récemment réduits en esclavage arrivaient dans une colonie en pleine mutation.

Leur arrivée en masse coïncidait avec l'afflux de Français sans liens avec les colonies. Attirés par la perspective de bénéfices fabuleux, de nombreux «novices» blancs venaient s'installer à Saint-Domingue, souvent dans l'intention de s'enrichir au plus vite et de rentrer en France pour y mener une vie luxueuse. Beaucoup d'entre eux se trompaient sur les difficultés qui les attendaient; leurs illusions se

dissipaient assez vite face aux réalités tropicales. En général, les nouveaux venus n'avaient pas accès aux arcanes du monde colonial. Les détails de la production des denrées coloniales et les mécanismes du contrôle social qui protégeaient les maîtres contre leurs esclaves leur étaient inconnus; un colon ordinaire n'avait pas les moyens d'engager un gérant expérimenté. Entre 1763 et 1789, l'augmentation de la population blanche et son comportement migratoire desserrèrent les liens sociaux existants. La majorité des colons riches ne s'installaient pas à Saint-Domingue avec leur famille entière. À beaucoup d'égards, leurs plantations représentaient des esclaves claniques. Plus des deux tiers d'entre eux étaient nés en Europe; ils gardaient des liens étroits avec leurs régions d'origine où ils investissaient une partie considérable de leurs profits. En cas de décès, leur plantation était souvent léguée à une épouse ou des enfants qui vivaient en France, ce qui ralentissait la créolisation des propriétaires coloniaux. Si un colon appartenait à une famille importante, celle-ci était en général enracinée en Île-de-France, dans les ports atlantiques ou les vallées de la Seine, de la Loire ou de la Gironde. Des proches parents socialement bien placés y disposaient d'une clientèle étendue, tandis qu'à Saint-Domingue ces liens de fidélité verticaux, phénomène typique d'une société traditionnelle, étaient faibles ou inexistantes. Les réseaux sociaux des colons riches se limitaient en général aux paroisses voisines. On essayait de former des alliances avec d'autres familles de la «bonne société» et les représentants du pouvoir (membres des Conseils supérieurs, administration civile et officiers), mais il n'y avait jamais d'interdépendances entre notables et couches moyennes telles qu'on les trouve dans une société agraire ordinaire. À Saint-Domingue, ces notables ne disposaient pas d'un «cortège» correspondant à leur prestige social; néanmoins leur habitus élitiste leur interdisait d'adapter leurs stratégies et prétentions politiques aux conditions locales. Cette couche dirigeante était un ensemble peu structuré de cercles isolés et d'individus ambitieux, en quelque sorte des commandeurs sans troupes et sans train qui tendaient à surestimer leur potentiel. À partir de 1789, ils s'engagèrent dans des conflits qu'ils ne pouvaient pas gagner. Soucieux d'améliorer leur position sociale aux dépens du gouvernement colonial et d'autres cercles de notables, ils ne voyaient dans les troubles révolutionnaires qu'une chance qui ne se reproduirait pas.

Beaucoup d'autres facteurs renforçèrent la désintégration de la société blanche, à commencer par les données géographiques. Haïti, qui constitue la partie occidentale de l'île Santo Domingo, est traversée par les cordillères caraïbéennes, trois chaînes de montagnes qui s'étendent en direction est-ouest et s'élèvent à des altitudes parfois supérieures à 2 000 mètres, ce qui fait que la population se concentre dans les plaines proches des côtes et dans des vallées qui mènent à la mer. Ces chaînes de montagnes formaient une barrière naturelle qui empêchait, en principe, la communication par la voie terrestre. Un système de transport public était inexistant à Saint-Domingue, le cabotage se limitant au transport des marchandises. En général, les colons renonçaient à des voyages inutiles entre les trois provinces de la colonie:

[...] il n'y a point de grands chemins à Saint-Domingue [...] la route du Cap au Port-au-Prince est coupée de montagnes à pic, de rivières sans ponts, de fleuves dangereux, de torrens rapides; [...] le pavé y est inconnu, [...] le sable est calciné, [...] le climat est brûlant; [...] il n'y a ni postes, ni relais, ni voitures publiques, ni auberges; [...] pendant plusieurs lieues l'on ne peut cheminer qu'à cheval, & [...] à cheval il est peu d'hommes qui puissent soutenir l'ardeur d'un soleil ardent, qu'aucun nuage ne tempère; [...] ainsi le voyage par terre, souvent mortel est presque impossible aux Européens. Je conviens qu'on peut aller par mer, mais outre que la route est bien plus longue, outre qu'elle est absolument interceptée en temps de guerre, les écueils sont [...] multipliés le long des côtes (Gouy d'Arcy 1790 : 19-20).

Même si Gouy d'Arcy, l'auteur de ces lignes, tendait à exagérer, il décrit globalement le *status quo* de 1789, année où fut terminée la construction de la première route entre le Nord et l'Ouest. Toute la production de Saint-Domingue était destinée à l'exportation. Par conséquent, la fonction principale de son infrastructure consistait à relier les ports et les plantations qui se trouvaient dans un rayon de 50 km autour d'eux. Cette organisation spatiale favorisait les régionalismes et la division de la colonie en plusieurs microsociétés formées par des paroisses et des plaines voisines. Seuls 4% des propriétaires (surtout des négociants et quelques familles créoles) possédaient des terrains dans différentes provinces domingaises. L'antagonisme entre ses régions s'exprima à partir de 1789 par de nombreux micro-autonomismes, qui se dirigeaient aussi bien contre le centralisme de la métropole que contre les aspirations politiques des notables de la province, paroisse ou ville voisine.



À sa façon, le gouvernement colonial creusait des fossés entre les divers groupes de colons. Des stratégies de *divide et impera* assuraient sa survie dans une colonie qui tendait à l'insoumission et qui ne cessait pas d'accuser le «despotisme ministériel» (Frostin 1975). En cédant des terres cultivables, le gouvernement ne perdait pas le contrôle sur cette ressource. Une concession ne constituait pas une propriété privée incontestable; des terres qui n'étaient pas mises en valeur pouvaient être ramenées au domaine royal. Les limites des concessions et les droits sur l'eau étaient souvent mal définis. Des recoupements de terrains engendraient d'interminables microconflits entre voisins. L'exemple du vicomte de Fontange, commandant en second pour la partie Sud et propriétaire d'une sucrerie aux Gonaïves, montre que même les détenteurs du pouvoir n'étaient pas à l'abri des intrigues de leurs voisins: une famille d'absentéistes, de connivence avec un arpenteur corrompu, parvint à lui enlever une partie considérable de ses droits sur l'eau, menaçant ainsi l'entreprise sucrière du vicomte (Mirbeck 1791). Ces microconflits permettaient à l'État de jouer le rôle d'arbitre: le nombre élevés des procédures juridiques témoigne de l'esprit querelleur des colons (en 1786, on comptait 34 409 procès sur 40 000 habitants blancs!).<sup>5</sup> Dans certains cas, les animosités entre voisins ou entre paroisses se transformèrent en inimitiés mortelles qui se manifesteraient plus tard au cours de la révolution. Ainsi, après l'éclatement de l'insurrection des esclaves en août 1791, les colons de plusieurs paroisses du Nord refusèrent de coordonner leur défense contre les noirs révoltés, parce que «les citoyens de la Grande Rivière étaient des ennemis de ceux du Dondon, et les habitants du Dondon détestaient ceux de la Marmelade» (Gros 1792 : 94).

Pour affaiblir l'esprit autonomiste des colons et empêcher des alliances durables entre le gouvernement colonial et les notables locaux, les ministres de la marine essayaient de «décréoliser» les colonies et appliquaient une rotation continue des cadres supérieurs vivant sur place. Ils interdisaient aux colonies de créer des collèges pour forcer les colons à envoyer leurs enfants en France; tous les juristes et médecins venaient d'universités métropolitaines. Le remplacement fréquent des gouverneurs et intendants ne les empêchaient pas de s'allier avec les familles de notables. Ces derniers formaient un groupe séparé au

---

5 Frostin (1967 : 56); Géraud-Llorca (1982); Pluchon (1991 : 395).

sein des élites coloniales qui se distinguait des autres par leur proximité au pouvoir; même les esclaves d'un intendant se croyaient au-dessus d'un colon ordinaire (Malenfant 1814 : 193). Au début de la révolution, ces familles privilégiées se considéraient comme héritiers légitimes de l'Ancien Régime déchu, mais la rotation des cadres dirigeants avait à la fois multiplié et dévalué ces alliances, et les autres colons notables n'acceptaient pas les prérogatives que quelques-uns parmi eux déduisaient de leur parenté avec un ancien intendant ou gouverneur qui n'était plus sur place. Ces questions de prestige et de rang affaiblirent les élites coloniales et approfondirent les clivages qui les séparaient.

Quelques traits de caractère de la société domingoise s'expliquent par sa situation au bord de la *frontier* caraïbienne. Un pourcentage significatif des blancs appartenait à la «population amphibie» de l'île: caboteurs locaux et matelots qui interrompaient pour un temps limité leur service à bord d'un navire; ils parcouraient la colonie en quête d'un emploi et la quittaient normalement après un séjour de quelques mois. En 1789, 25% des nouveaux venus étaient des marins licenciés, un autre quart étaient des déserteurs.<sup>6</sup> En cas de crise, ces «amphibies», qui vivaient souvent au seuil de la pauvreté, constituaient un danger incalculable. On pouvait faire une petite fortune en quelques heures en vidant un entrepôt rempli de sucre et de café et en vendant ce butin à un contrebandier.

La *frontier* exigeait la militarisation de la colonie. Pour défendre une ligne côtière de plus de 1 000 km, il était indispensable d'organiser les colons en milices. Cette mesure, qui ne concernait que les roturiers, permettait la surveillance des habitants et créait des structures de pouvoir parallèles. Les commandants des milices étaient les souverains secrets de leurs paroisses; ils avaient le privilège de surveiller les déclarations d'impôts des autres paroissiens et d'ordonner des manœuvres militaires qui éloignaient les colons de leurs habitations. Cette position les mettait à même de récompenser des amis et de trasser des adversaires. Mais la militarisation de Saint-Domingue avait un grand désavantage: tous les colons blancs disposaient de fusils.<sup>7</sup> La

---

6 Frostin (1975 : 50s.), *Almanach général* (1791 : 178).

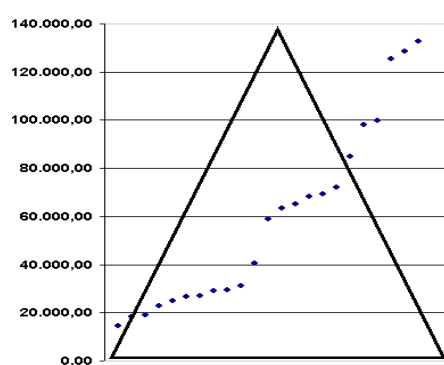
7 «Tout ce qui est libre est armé. Les blancs depuis l'âge de 16 ans» (Renseignements du gouverneur Blancheland; Archives Nationales, DXXV 4, I/18).

révolution leur permettrait de les diriger contre le gouvernement colonial et de s'en servir pour leurs règlements de compte privés.

### 3. Saint-Domingue 1789-1792: des guerres civiles blanches à la révolution noire

Les protagonistes du conflit qui sont intervenus dans la révolution domingoise sont souvent présentées sous la forme d'un tryptique. Sur le panneau central, on peut discerner une colonie divisée en quatre groupes (esclaves, gens de couleur libres, «petits» et «grands» blancs, définis respectivement par leur fortune), tandis que les deux volets montrent d'un côté les absentéistes et de l'autre le secteur public et les négociants des grandes villes portuaires. Ce schéma emprunté à des auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle cache une réalité plus complexe.

#### Stratification sociale des propriétaires de Saint-Domingue (absentéistes et résidents)



(10% de la valeur moyenne des propriétés par personne estimée en 1826).

Position sociale, profession, et types d'entreprise agraire

1. Noblesse de cour
2. Commissaires des colonies
3. Membres du Club Massiac

4. Nobles (toutes les catégories)
  5. Sucriers
  6. Négociants
  7. Conseillers, Titulaires du Conseil Supérieur
  8. Officiers
  9. Sénéchaux
  10. Députés
  11. Chevaliers de Saint-Louis
  12. Commandants des milices
  13. «Léopardins» (Députés autonomistes)
  14. Indigotiers (a)
  15. Procureurs
  16. Cotonniers (a)
  17. Voyers
  18. Notaires
  19. Médecins
  20. Caféiers (a)
  21. Chirurgiens
  22. Greffiers
  23. Arpenteurs
- (a): sans entreprises mixtes

Contrairement aux idées reçues, peu de gens dans l'entourage immédiat du roi possédaient des plantations; la «créolité» de la cour n'est qu'un mythe spectaculaire lancé par les lobbyistes. Mais d'autres secteurs de la noblesse (surtout parisiens, bretons, rochelais et bordelais) possédaient à peu près 20% des sucreries domingaises. Parmi les absentéistes, dont le chiffre exact est inconnu, il faut distinguer ceux qui avaient des rapports étroits avec la colonie de ceux qui ne s'y rendaient jamais. Ce groupe hétérogène n'avait pas grand-chose en commun avec les colons résidents. Pour les propriétaires les plus riches, les entreprises coloniales ne représentaient qu'un investissement parmi d'autres: des «sucriers» comme le comte de Mercy Argenteau, l'ambassadeur autrichien à Paris, où Madame de Nettine du clan des banquiers belges des Habsbourg ne se seraient jamais qualifiés de «colons américains». D'autres avaient obtenu leurs biens tropicaux par héritage ou mariage et restaient pleinement intégrés dans leur milieu d'origine, comme le chevalier de Portelance, auteur de pièces fort médiocres, qui avait épousé une admiratrice, ce qui lui avait rapporté une sucrerie au quartier Morin et les moyens de continuer sa carrière d'écrivain méconnu. À y regarder de plus près, on trouve en France de nombreux «colons» atypiques de ce style. Le noyau dur des absentéistes s'organisa à partir de 1788 en plusieurs cercles qui représentaient des intérêts souvent incompatibles. Tandis que les villes portuaires défendaient leur monopole du commerce atlantique, le club Massiac et la députation de Saint-Domingue à la Constituante essayaient chacun à leur tour de soumettre la politique coloniale de la France à un régime informel de notables choisis dans leurs rangs pour la soustraire ainsi au débat public et à l'influence de l'Assemblée nationale (Debien 1953). Du point de vue de beaucoup de colons, ces lobbyistes étaient en train de remplacer le «despotisme ministériel» de l'Ancien Régime par celui des propriétaires nobles installés en France.

À Saint-Domingue, les réseaux sociaux les plus puissants se formaient autour des pôles de pouvoir militaires et civils. Les membres des Conseils supérieurs situés à Port-au-Prince et au Cap (ce dernier fut réuni avec le premier en 1787 et rétabli en 1790) appartenaient à des cercles exclusifs qui intégraient un nombre limité de sucriers et de commandants militaires. Les négociants étaient les maîtres des principales villes portuaires de la colonie. Dans les plaines dominées par le sucre, aucune des «grandes familles» n'était suffisamment forte pour

gagner une position prépondérante, et la situation dans les «mornes» et d'autres paroisses socialement moins exclusives était encore moins claire. Des notables et les commandants des milices s'y partageaient le pouvoir local, mais leurs réseaux sociaux restaient en général limités à leur région. En cas de conflit, l'organisation de leurs groupes ressemblait à un cercle de chariots – fort dans la défense, faible dans l'attaque et opérant avec un rayon d'action restreint. De temps en temps, ils formaient des alliances de circonstance avec d'autres planteurs, mais en général celles-ci étaient de courte durée.

En 1789, ce ne furent pas les esclaves, mais les colons notables qui prirent l'initiative de révolutionner Saint-Domingue. Si, dans les colonies, l'exemple de la révolution métropolitaine fut le signal pour l'assaut des bastions de l'Ancien Régime, des facteurs régionaux ont contribué à l'accélérer: l'arrangement institutionnel et l'autoritarisme du gouvernement colonial, les initiatives modernisatrices de l'intendant Barbé-Marbois et la tentative d'exclure les colonies des élections aux États Généraux. Les projets ambitieux de Barbé-Marbois, en fonction depuis 1785, étaient ceux d'un visionnaire technocrate: il voulait rendre l'économie à esclaves plus «efficace», améliorer l'infrastructure domingoise et augmenter les revenus de l'État. Pour parvenir à ce but, il ordonnait des grands travaux publics réalisés à l'aide de la corvée. De nombreux colons furent forcés de céder des esclaves à des entrepreneurs choisis par l'intendant pour construire des routes et des ponts. Ne pensant qu'au profit, ils ruinaient en peu de temps la santé des hommes qui leur étaient confiés et les rendaient dans un état déplorable. Par la suite, Barbé-Marbois rompit avec un tabou en exigeant le remboursement des dettes des colons envers le fisc. Celles-ci faisaient partie d'un système semi-criminel: certains planteurs ne payaient qu'une partie de leurs impôts, le reste étant transformé en dettes qu'on n'acquittait pas, tandis que des fonctionnaires chargés de percevoir ces impôts détournaient des fonds prévus pour des travaux publics. Un consentement tacite protégeait les parties impliquées contre des persécutions judiciaires. Après avoir annoncé la publication d'une liste des débiteurs, l'intendant fut chassé par une révolte.

L'illégalité des élections aux États Généraux présentaient de nombreux avantages pour les notables qui les organisaient. D'abord, ils pouvaient se vanter d'un acte antidespotique bien que le gouvernement colonial ne fît pas de grands efforts pour empêcher le scrutin.

Puis, la semi-clandestinité des préparatifs leur donnait un beau prétexte pour exclure une partie considérable des colons qu'il aurait fallu prendre en considération. Tous les noirs libres et de nombreux adversaires blancs étaient ainsi «oubliés» par les organisateurs. Après avoir nommé leurs députés, les notables créaient de nouveaux faits accomplis. Dans chaque province de Saint-Domingue, ils formaient un comité qui jouait le rôle d'un gouvernement provincial informel et qui préparait les élections de l'Assemblée coloniale prévues pour l'année suivante. La réaction des exclus ne se fit pas attendre. D'abord, les noirs libres exigèrent les mêmes droits que les blancs. Leur mouvement fut brutalement réprimé dans le Nord en 1790, mais dans les autres provinces les gens de couleurs s'organisèrent militairement en 1791. Les blancs privés de leur droit de vote et ceux qui ne se sentaient pas représentés par les nobles qu'on avait envoyés à l'Assemblée nationale formaient une opposition hétéroclite unie par leurs aversions anti-oligarchiques. Contrairement au corps électoral de 1789, elle sera représentée dans l'Assemblée coloniale de 1790, dite «de Saint-Marc».

En attaquant le gouvernement militaire et la politique de l'intendant de cette colonie, les notables domingois avaient déclenché une avalanche aux conséquences incalculables. Leur succès initial fit éclater le corset institutionnel existant et libéra les forces centrifuges que celui-ci avait jusqu'alors contenues. Face à la perspective d'une réorganisation complète du système politique, les anciens clivages entre les divers secteurs de la société blanche réapparaissaient. On se rendait compte de l'importance de l'enjeu: les nouveaux dirigeants de Saint-Domingue disposeraient du privilège de concéder les terres libres, de distribuer les droits sur l'eau (ressource stratégique dans beaucoup de paroisses), les postes dans l'administration, justice et garde nationale, de percevoir les impôts, taxes et douanes. Tous les clans, corporations et groupes d'importance cherchaient des alliés de part et d'autre de l'Atlantique, essayaient de mobiliser une partie des couches moyennes domingaises et d'évincer ensuite leurs adversaires qui avaient le même objectif: se rendre maître de Saint-Domingue. Cet enjeu valait bien une guerre civile; trop d'acteurs sociaux vivaient jusqu'en 1791 dans la croyance qu'ils pouvaient la gagner. Bientôt, il fallut tenir un deuxième front: la «ligne de démarcation raciale» mise en cause par les gens de couleur. Aucun des groupes impliqués n'était assez fort pour soumettre la colonie entière, aucun d'entre eux ne vou-

laît renoncer à sa prétention au pouvoir. Après la première phase de la révolution coloniale, qui était marquée par l'autonomisme des colons «résidents» (1789-1790), on peut constater un changement de stratégie des diverses parties du conflit: le *self government* étant irréalisable, chacune d'entre elles essaya à présent d'obliger l'État colonial ou métropolitain à combattre leurs concurrents respectifs dénoncés comme ennemis de la nation. L'État, pour sa part, préféra le rôle d'un médiateur dont le but principal était de pacifier la colonie. Les mêmes acteurs qui voulaient l'instrumentaliser pour leurs fins lui firent d'abord la cour, puis, après avoir été repoussés, se mirent à attaquer ses représentants et à chercher des alliés parmi les ennemis intérieurs ou extérieurs du gouvernement et de l'Assemblée nationale. Ce spectacle fut accompagné par de multiples changements de discours et d'identités, transformant des autonomistes acharnés en fidèles sujets de la Couronne, des esclavagistes ardents d'abord en «jacobins», puis en thermidoriens, et de bons français en sujets du roi anglais.

Au printemps 1790, la formation de la première Assemblée coloniale, séante à Saint-Marc, marqua le début de la lutte générale pour l'hégémonie politique. Dominée bientôt par les représentants des couches moyennes de l'Ouest et du Sud, cette assemblée devint l'arène de l'agitation autonomiste qui reflétait les ressentiments de ces provinces contre les élites nordistes proches du pouvoir central. Si ces députés étaient assez forts pour défier le gouvernement colonial, ils n'avaient pas le potentiel pour déclencher un mouvement d'indépendance – les données géographiques et sociales s'y opposaient en temps de paix. Quelques frégates auraient suffi pour incendier les ports de Saint-Domingue, couler les caboteurs et paralyser son économie entière. Parmi les blancs, les créoles ne constituaient qu'une minorité. À ce stade du conflit, les autres colons n'étaient pas prêts à risquer leurs propriétés situées en France pour une aventure politique qui ne leur rapporterait rien. Malgré tout, les autonomistes se radicalisèrent, proclamèrent des «bases constitutionnelles» et jetèrent ainsi le gant aux élites nordistes. La riposte ne se fit pas attendre: le gouvernement envoya des troupes pour dissoudre l'Assemblée de Saint-Marc dont les députés se réfugièrent en France.

Ce conflit violent n'était que le prélude de la guerre civile générale. Les autonomistes mobilisèrent dans quelques paroisses de l'Ouest et du Nord tandis qu'un groupe de conspirateurs autour de

Vincent Ogé essayait de soulever les noirs libres contre la majorité raciste des blancs qui les privaient de leurs droits. En écrasant le mouvement des gens de couleur, les colons blancs perdirent un allié potentiel. Loin d'être vaincus, les gens de couleur retourneraient dans l'arène, cette fois mieux organisés et bien armés. Pendant que l'ordre établi se dissolvait, les diverses parties du conflit profitèrent de l'anomie générale pour imposer leurs intérêts par la force. Toutes les lignes de clivage mentionnées plus haut réapparaissaient à la fois: les vendettas entre voisins hostiles, la concurrence entre les diverses provinces et paroisses, entre pôles de pouvoir anciens et nouveaux, entre groupes de notables ambitieux et finalement entre les sucriers d'un côté, les planteurs moyens et pauvres de l'autre.

En France personne ne comprenait pourquoi cette colonie s'enfonçait dans la guerre civile. Malgré la résistance continue des abolitionnistes, les lobbies coloniaux avaient atteint la plupart de leurs objectifs. La Déclaration des Droits de l'Homme n'était pas appliquée outre-mer; en 1790/91, la majorité de la Constituante avait adopté une grande partie de leurs idées politiques et transmis la préparation des projets de lois coloniales à un comité dominé par les lobbyistes. Les abolitionnistes restaient très actifs, mais une propagande bien orchestrée les représentaient comme philanthropes naïfs ou agents secrets des Anglais dont le succès entraînerait la perte de «4 millions d'emplois»<sup>8</sup> prétendument liés au commerce colonial. En mai 1791, la Constituante avait voté quelques mesures pusillanimes en faveur des gens de couleur, mais elle recula bientôt devant la résistance massive des colons. La fuite du roi en juin 1791 changea les paramètres de la politique coloniale. Le succès du lobbyisme traditionnel des cercles proches de la Couronne, dans lesquels on trouvait les absentéistes les plus riches, dépendait du succès de la monarchie constitutionnelle. Affaiblis par l'émigration, ils se trouvaient depuis lors sur la défensive. L'annonce de la capture de Louis XVI fut parmi les facteurs qui déclenchèrent l'insurrection des noirs de Saint-Domingue en août 1791 (Blackburn 1996 : 163-211).

---

8 La plupart des chiffres cités par les lobbyistes pour prouver que les colonies étaient indispensables à la survie économique de la nation étaient complètement fantaisistes.



Le soulèvement des esclaves constituait une menace mortelle pour les colons blancs, mais il ne mettait pas un terme définitif à leurs querelles. Dans les paroisses du Nord affectées par l'insurrection les hostilités entre les blancs reprirent sitôt le calme rétabli. La première commission civile envoyée à Saint-Domingue par l'Assemblée nationale pour y rétablir la paix trouvait la colonie dans un état désastreux. Tous les partis s'accusaient mutuellement d'être les auteurs des troubles ou d'avoir incité les esclaves à la révolte. «Les idées les plus exagérées se manifestaient de toutes parts; l'arrivée des troupes ranimoit des espérances [...], parce que chaque parti comptoit se les attacher» (Saint-Léger 1792 : 65). Dans l'Ouest et le Sud, les combattants des guerres civiles régionales ne se souciaient guère des événements qui secouaient le Nord. Partout on se servait d'esclaves armés pour combattre d'autres armées de colons. Les gens de couleur marchaient contre les blancs, tandis que les barons sucriers de la Croix-des-Bouquets s'alliaient soit avec les noirs libres de leur quartier, soit avec des insurgés africains sous les ordres d'un prêtre vaudou pour attaquer des paroisses voisines ou pour assiéger Port-au-Prince. Des notables comme le chevalier de Borel profitaient du chaos pour piller dans leur voisinage: «Il interceptait les passants sur les grands chemins, insultait et maltraitait ceux qui ne voulaient pas se réunir à lui, tuait ceux qui faisaient de la résistance, et prenait pour son usage ce qu'il trouvait sur leur habitation» (Garran de Coulon 1797-99 : III, 75). Quelques municipalités s'érigèrent en microgouvernements locaux. Lors des élections de la nouvelle Assemblée coloniale, plusieurs paroisses qui se méfiaient des députés qu'elles venaient de nommer ne les dotèrent que d'un mandat impératif, impraticable en temps de guerre civile. Pour compléter le chaos, le représentant du gouverneur dans le Sud fit des préparatifs pour un coup d'état militaire sans pour autant obtenir l'appui des colons. Incapables de mettre un terme à cette guerre de tous contre tous, une tâche qui aurait même dépassé les forces du Léviathan de Hobbes, les commissaires civils durent avouer leur échec. Quand la Législative envoya en 1792 une deuxième commission, cette fois recrutée dans les rangs du Club Jacobin, les révoltés noirs avaient déjà renforcé leur position, et la guerre avec les autres puissances européennes s'annonçait. Encore une fois, les notables essayèrent d'instrumentaliser les représentants de la métropole, mais maintenant ils rencontraient des adversaires d'un autre calibre, qui n'étaient pas

prêts à reculer devant eux. On n'exigeait pas beaucoup des colons: il s'agissait de reconnaître les Droits de l'Homme et d'accepter les Africains comme leurs semblables. Pour restabiliser la colonie, il était inévitable de transformer les esclaves en ouvriers agricoles, de les payer pour leur travail et de les traiter avec respect. En refusant de coopérer avec les commissaires Sonthonax et Polverel, les colons blancs scellèrent le sort de la colonie.

Au lieu d'emprunter la voie de la réforme proposée par la France métropolitaine, les diverses alliances de colons choisirent la stratégie du tout ou rien pour s'emparer de cet eldorado tropical qu'était Saint-Domingue en 1789, ajoutant ainsi le détonateur aux explosifs qui se trouvaient déjà derrière le décor. Les guerres civiles accélèrent la décomposition de la société coloniale. Elles permirent aux esclaves d'organiser leur «révolution impensable» et de se rendre maîtres du jeu.

### Bibliographie

- Almanach général de Saint-Domingue pour l'Année commune 1791* (1791). Port-au-Prince: Imprimerie de Mozard.
- Aptheker, Herbert (1983): *American Negro Slave Revolts*. New York: New World Paperbacks.
- Barbé-Marbois, François de (1788-89): *État des finances de Saint-Domingue*, 2 vols. Port-au-Prince: Imprimerie de Mozard.
- Baur, John E. (1970): «International Repercussions on the Haitian Revolution». Dans: *The Americas*, 26 : 394-418.
- Blackburn, Robin (1996): *The Overthrow of Colonial Slavery, 1776-1848*. London: Verso.
- Debien, Gabriel (1953): *Les colons de Saint-Domingue et la révolution. Essai sur le club Massiac*. Paris: Colin.
- État détaillé des liquidations opérées [de 1827 à 1833] par la Commission chargée de répartir l'indemnité attribuée aux anciens colons de Saint-Domingue (1828-1834), 6 vols. Paris: Imprimerie Royale.
- Fick, Caroline (2000): «La révolution de Saint-Domingue. De l'insurrection du 22 août 1791 à la formation de l'État haïtien». Dans: Hurbon, Laënnec (dir.): *L'insurrection des esclaves de Saint-Domingue (22-23 août 1791)*. Paris: Khartala, pp. 55-74.
- Frostin, Charles (1967): «Les colons de Saint-Domingue et la métropole». Dans: *Revue historique*, 91 (237) : 381-414.

- (1975) : *Les révoltes blanches à Saint-Domingue aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (Haïti avant 1789)*. Paris: Éditions de l'École.
- Garran de Coulon, Jean-Philippe (1797-99) : *Rapport sur les troubles de Saint-Domingue, fait au nom de la commission des colonies, des comités de Salut Public, de législation et de la marine*, 4 vols. Paris: Imprimerie Nationale.
- Geggus, David (2002) : *Haitian Revolutionary Studies*. Bloomington: Indiana University Press.
- Géraud-Llorca, Edith (1982) : «La coutume de Paris outre-mer: l'habitation antillaise sous l'Ancien Régime». Dans: *Revue historique de droit français et étranger*, 60.2 : 207-259.
- Gouy d'Arsy, Louis Henri Marthe, marquis de (1790) : *Première dénonciation solennelle d'un ministre faite à l'assemblée nationale, en la personne du comte de La Luzerne*. Paris: Demonville.
- Gros [sans prénom] (1792) : *An Historick Recital of the different Occurrences in the Camps of Grande-Riviere, Dondon, Sainte-Suzanne, and others, from the 26<sup>th</sup> of October 1791, to the 24<sup>th</sup> of December, of the same Year*. Baltimore: Adams.
- Joachim, Benoît (1971) : «L'indemnité coloniale et la question des rapatriés». Dans: *Revue historique*, 95 (246/50) : 359-376.
- Malenfant [sans prénom] (1814) : *Des colonies et particulièrement de Saint-Domingue*. Paris: Audibert.
- Mirbeck [sans prénom] (1791) : *Mémoire pour le sieur de Fontanges*. Paris: Imprimerie Nyon.
- Pluchon, Pierre (1991) : *Histoire de la colonisation française*, vol. 1: *Le premier Empire colonial. Des origines à la Restauration*. Paris: Fayard.
- Rubinsohn, Wolfgang Z. (1993) : *Die großen Sklavenaufstände der Antike. 500 Jahre Forschung*. Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- Saint-Léger, [Edmond] (1792) : *Compte-rendu à l'Assemblée Nationale*. Paris: Imprimerie Nationale.
- Thornton, John (1991) : «African Soldiers in the Haitian Revolution». Dans: *Journal of Caribbean History*, 25.1 : 58-80.